

Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Aménagements Paysagers (AP) - 1ère année

MFR du Sénonais

Niveau du diplôme préparé

Bac +2

Contrat d'apprentissage

Le BTSA Aménagements Paysagers permet aux diplômés de prendre en charge l'ensemble des tâches allant de la conception de projets au chiffrage et la réalisation des travaux. A l'issue de la formation, ils peuvent entrer dans la vie active ou poursuivre leurs études.

Domaine

Agriculture – Bois – Elevage – Agroalimentaire – Bio technologies – Chimie, Energie – Environnement – Développement Durable

Contact

Stéphane PERENNES
MFR du Sénonais

Coordonnées

mfr.gron@mfr.asso.fr
03 85 64 82 82

Localisation de l'établissement

Agglomération de Sens

Remarque

23 semaines réparties sur l'ensemble de l'année.

Durée Stage ou Alternance : 10 mois

Stage ou Alternance débutant en : Septembre

Période de stage :

Sep Oct Nov Dec Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Aou